

DOSSIER DE LA CONSULTATION S-PA-1041881

OPÉRATIONS AVIS RECTIFICATIF ATTRIBUTION RETRAIT DÉPÔT RESTREINT CORRESPONDANCE DOCUMENTS CONTRATS

S-PA-1041881 **24/01/22** Service : CPJ / Nathalie DRIOT **Attribuée (soldée)**
MP21-18 **21/12/21** Missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé **Procédure Ouverte**

Avis d'attribution n°1 [Imprimer l'avis](#)

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	04/04/22	04/04/22			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
------------------	---------	----------	-------------	------	-------------	------------

Service : CPJ

Classification CPV :
Principale : 71317000 - Services de conseil en protection et contrôle des risques
Complémentaires : 71317200 - Services de santé et de sécurité

AVIS D'ATTRIBUTION

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
service de la commande publique
rue Carnot
BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue
Tél : 04 90 38 79 72
SIRET 21840054700012



Objet du marché Missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé

Référence acheteur MP21-18

Nature du marché Services

Procédure Procédure adaptée

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Procédures de recours Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes - Cedex 09

Tél : 0466273700 - Fax : 0466362786

greffe.ta-nimes@juradm.fr

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Date d'attribution : 29/03/22

Nombre d'offres reçues : 10

Marché n° : MP21-18 - **CSPS SOCOBAT** 520 ALLEE DE LA RICARDE 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

Montant HT : **120 000,00 €**

Sous-traitance : non.

Renseignements complémentaires

La durée initiale du marché est de 1 an à compter de la date de notification d'attribution au titulaire.

Il est renouvelable, pour une durée égale à la période initiale, 3 fois par reconduction tacite.

Sa durée totale maximale est fixée à 4 ans.

Envoi le 04/04/22 à la publication